



FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES
CONSEIL LOCAL DU COLLÈGE DES BAOUS
Route de Gattières - 06640 Saint Jeannet

www.fcpe-baous.org

contact@fcpe-baous.org

Saint Jeannet le 5 décembre 2009

Objet : Fermeture des toilettes aux interours

Mesdames Dubois et Bréchand,

Les parents ont appris mercredi 3 décembre par leurs enfants que les toilettes étaient fermées aux interours de 9H, 11H et 15H, sans que les parents, les associations de parents d'élèves ou les élèves n'en aient été avertis.

Les représentants FCPE au Conseil d'Administration ont soulevé la question lors de la réunion de cette instance jeudi 4 décembre dernier.

Vous leur avez apporté les éléments appelant cette décision prise en dehors de toute concertation et information :

- . 10 à 15 élèves arrivent en retard au début du cours suivant l'interours.
- . Les élèves peuvent demander à se rendre aux toilettes aux interours : ils sont alors redirigés vers le bureau des Conseillères Principales d'Education qui envoient une personne les accompagner aux toilettes.
- . Des dégradations et exactions ont été constatées dans les toilettes.

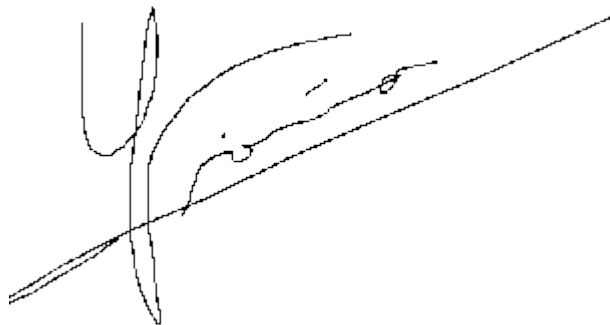
Au vu de ces éléments, nous vous faisons part de notre point de vue :

- . Nous vous rejoignons pour condamner les débordements qui mènent à la dégradation du bien commun.
- . La prise d'une mesure qui pénalise tous les élèves ne nous semblait pas nécessaire au regard du petit nombre d'élèves qui ne respectent pas les temps d'interours.
- . Il aurait été envisageable de laisser les toilettes ouvertes avec la présence de la personne actuellement monopolisée par l'ouverture des toilettes aux seuls élèves demandeurs.
- . La prise de cette mesure risque d'engendrer des débordements aux moments où les toilettes restent ouvertes : un rapide calcul montre que, si un tiers des élèves souhaitent s'y rendre à la récréation de 10H, il faudra gérer 300 élèves sur un créneau de 15 minutes, ce qui entrainera à coup sûr des retards sur le cours suivant.
- . La difficile gestion des toilettes a été reconnue par le Ministère de l'Education Nationale comme un problème de santé publique. Le problème à l'origine de la prise de cette décision mériterait que toutes les parties concernées y réfléchissent de façon constructive. Chacun connaît les effets négatifs d'une décision unilatérale non expliquée sur les élèves. S'il s'agit

d'un problème de manque de personnel, le Conseil Local FCPE est tout-à-fait disposé à vous accompagner pour démarcher les services concernés et effectuer une demande argumentée.

En attendant une éventuelle concertation, nous vous demandons la réouverture dès à présent des toilettes aux intercourts avec placement d'une personne pour gérer les flux.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Frenois', written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

Pour le Conseil Local,
le Président : Luc FRENOIS